

Besancon, mardi 26 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/02038

Pris en application:

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Obstacles à la navigation (Enlèvement de branchages dans le bief)

Arrêt navigation bief 21/22 de St Maurice

Arrêt de navigation (bief abaissé) (tous les usagers - dans les deux sens)



- à partir du 27/03/2024 à 16:00 au 29/03/2024 à 18:00
 - o Canal du Rhone au Rhin, branche Sud, Saône Montreux-Jeune (sur le Bief 21/22)

entre les pk 149,901 (Ecluse 22 de St Maurice) et pk 151,840 (Ecluse 21 de Colombier Fontaine) - Toute la largeur de la voie

Commentaire:

En raison de branchages flottants dans le bief 21/22 du Canal du Rhône au Rhin Branche Sud, le bief sera insisponible du fait de son abaissement.

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône au Rhin, Moulin Saint-Paul - 18, avenue Gaulard, BP 429, 25019 BESANCON CEDEX Tél : 03 81 25 00 30

Date limite d'affichage :

30/03/2024

Par délégation

Jean GUILLEMOT